

## BOUCLE ENERGETIQUE DE LORIENT AGGLOMERATION

### DESCRIPTIF

La Région Bretagne ne produit que 10 % de son énergie et de son électricité. Conscient de contexte, le conseil d'administration d'ALOEN (Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud) a décidé de créer une boucle énergétique locale fin 2010, afin d'assurer durablement l'avenir énergétique de son territoire. En mars 2012, partant des mêmes constats, le Conseil Régional de Bretagne a lancé un appel à projet intitulé « Boucle Énergétique Locale » à destination des collectivités territoriales, afin d'accompagner et de promouvoir les actions d'information, de formation et d'innovation favorisant les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et les réseaux intelligents.

Retenues dans le cadre de cet appel à projet, Lorient Agglomération et ALOEN ont ainsi créé un groupe de travail ayant pour ambition d'engager la transition énergétique du Pays de Lorient à l'horizon 2030, en se basant sur l'objectif de consommer localement ce qui peut être produit localement dans le but de constituer une boucle énergétique locale. Ce groupe de travail, composé de l'ensemble des acteurs impliqués dans la transition énergétique, s'articule autour de quatre ateliers thématiques (transport, agriculture, écologie industrielle, bâtiment), deux ateliers transversaux (consommateurs d'énergie et technologie) et d'un atelier chapeau (efficacité) dont l'objectif est d'évaluer, hiérarchiser et diffuser les actions imaginées par les autres ateliers. Tous ces ateliers sont coordonnés conjointement par l'agglomération et ALOEN et co-animés par un spécialiste du sujet membre du CA de l'agence locale de l'énergie.

La phase amont du projet a consisté dans un premier temps à promouvoir la constitution de réseaux de collectivités, entreprises, associations de consommateurs et environnementales, universitaires et particuliers en favorisant la diffusion d'expériences par l'organisation de manifestations et d'actions locales. La phase pré-opérationnelle (de janvier à décembre 2013) repose sur l'élaboration d'un plan d'actions opérationnelles s'appuyant sur la conception d'un tableau de bord indiquant pour chaque action le lien avec les enjeux et les objectifs du territoire, le niveau de priorité, le calendrier de mise en œuvre et les acteurs partenaires. Par la suite, la phase de mise en œuvre (janvier 2014 – décembre 2015) doit permettre de soutenir et accompagner la mise en œuvre des projets retenus, évaluer les résultats et poursuivre la mobilisation des acteurs du territoire.

### RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS

- Mettre en réseau tous les acteurs de la transition énergétique sur le territoire
- Faire émerger des filières économiques dans les domaines de la maîtrise des consommations, de la rénovation des bâtiments, des énergies renouvelables et des smart grids
- Développer des projets concrets et duplicables en se basant sur la complémentarité entre les acteurs économiques, universitaires et associatifs du territoire

### PARTENAIRES DU PROJET

- Partenaires décisionnels : Région Bretagne, ADEME, DREAL, Lorient Agglomération, ALOEN
- Partenaires associés : associations de consommateurs et environnementales, organisations professionnelles, bureaux d'études, gestionnaires des réseaux de distribution d'énergie, organismes de recherche, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, etc. (plus de 40 organismes membres à ce jour)

### CONTACT

Marie-Laure LAMY, Directrice de l'Agence Locale de l'Énergie Bretagne Sud (ALOEN)

E-mail : [mariaurelamy@aloen.fr](mailto:mariaurelamy@aloen.fr)

Tél : 02 97 21 29 38